



université PARIS-SACLAY

PRÊT DE CHEZ MOI

Les bibliothèques universitaires vous permettent désormais de rendre les documents empruntés dans la BU la plus proche de vous.

Dispositif mis en place jusqu'au 9 juillet 2021

- » Si vous êtes rentrés dans votre région d'origine
- » Si vous êtes retournés chez vos parents
- » Si vous êtes trop loin pour venir à la BU
- » Si vous avez toujours des livres de la BU à rendre

Pas de souci !

Avec l'opération "**Prêt de chez moi**", les BU de France se sont organisées entre elles

Vous pouvez rapporter vos livres dans la BU la plus proche de chez vous

Elle se chargera du retour de vos emprunts vers leur BU d'origine

Tous les détails sur <https://adbu.fr/retourdocuments>

Avec la carte interactive des BU* participantes

**Merci de prendre contact avec la BU dans laquelle vous souhaitez déposer vos livres avant de vous déplacer pour connaître toutes les modalités de retour*